

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h à 20 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

Réunion plénière du lundi 3 juin 2019

P.V. N° 40

Président : M. Patrice BOUREAU

Secrétaire de séance : M. Pierre HOLLECKER

Représentant des arbitres, élu au CD : M. Patrick FAUTRAD

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Robert ANDRE – Hakim BOUAKSA – Romain BOUGET – Cyril BOUREAU – Jean François CLAIR – Christian DELANNOY – Michel EBRARD – Bertrand KEMPF – Michel MOMBOISSE – Guy MUCCI – Serge PAPA – Raymond PERON – Georges PEZZOLI.

Excusés : MM. Jean-Jacques BENHAMOU – Julien DENANTE – Noël LANDON – Fabrice POREE – Jean REDAUD.

Assiste à la réunion plénière : M. Karim MESSISHA (arbitre de Ligue).

INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;

- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;

- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

RAPPEL AUX ARBITRES

Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

CORRESPONDANCE (reçue depuis la dernière réunion)

DE LA LIGUE DE MEDITERRANEE :

- **CRA** : adressant leurs remerciements pour la mise à disposition des installations du District à l'occasion des tests théoriques des arbitres de ligue le samedi 25 mai 2019 et pour l'aide précieuse apportée par les membres de la CDA. Pris note. Transmis au Président et au responsable de la formation.

DES ARBITRES :

S'excusent pour leur absence lors de l'assemblée générale des arbitres du 14/06/19 en raison de leurs obligations professionnelles ou scolaires ou en raison de contraintes familiales non prévues. (Transmis au Président)

- **MM. Alexandre AGNESE (justificatif joint) – Sébastien DALMAS (justificatif joint) – Mahmoud MOUMEN (justificatif joint) – Benjamin LEIRE (justificatif joint) – Heidy MERAKCHI (justificatif joint) – Anouar BOUTHARI (justificatif joint) – Rachid SIAFA (justificatif joint) - M. Nicolas GOUGES (justificatif joint).**

- **M. José CAUDMONT** : informant la commission de l'absence d'un arbitre désigné pour officier lors d'une rencontre senior D4 du 26/05/19. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

- **M. Khalil TABTI** : s'excusant pour son absence lors des rencontres U15 D3 et U17 D2 du 25/05/19 et adressant un certificat médical justificatif de son indisponibilité. Transmis à la commission du statut de l'arbitrage et aux responsables des désignations.

- **M. Lilian BOTS** : demandant à intégrer le pôle espoirs pour la saison 2019/2020. Transmis au Président et au responsable de la formation.
- **M. Nicolas GOUGES** : informant la commission de son indisponibilité pour sa désignation lors de la finale de coupe du Var des féminines du 02/06/19 en raison de ses obligations professionnelles. Transmis au Président et aux responsables des désignations.
- **M. Patrick LE TEXIER, Mohamed MEDJRAB, Lilian BOTS, Sébastien HOLLECKER, Billel TRABELSI, Mehdi MOUMEN** : remerciant la commission pour leur désignation lors des finales de coupe du VAR. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

DOSSIERS MEDICAUX :

1. RECUS :

- MM. Mahmoud MOUMEN – Patrick LIGUORI – Dominique POZO – Thierry GATT – Rabah AMEUR – Frédéric AMOROSO – Oihbi FARHAT – José CAUDMONT – Lucas CAUDMONT – Wahbi MAHOUACHI – Patrick FAUTRAD – Souffiene LASSOUAD – Hervé ROUSSILLON.

2. VALIDES COMMISSION MEDICALE :

- MM. Patrick FAUTRAD – Oihbi FARAHT – Dominique POZO – Mahmoud MOUMEN.

INDISPONIBILITES :

- M. Khalil TABTI : du 25/05 au 09/06/19.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD) transmises au Comptable de la CDA :

- MM. Magid AGGOUNE, Mourad EL JATTARI, Mohamed AIOUAZ, Steve DUMILLY, Allahan AHONOUKOUN, James AHONOUKOUN, André AYELLA : FA Tournoi Kid's Cup Le Pradet du 31/05 au 02/06/19
- M. Mourad EL JATTARI : FD rencontre U15 D3 du 25/05/19 à charge du **GARDIA CLUB**, absent.
- M. Youssef GHOUL : FA Tournoi féminin du ECToulon Est du 13/04/19. Règlement club par intermédiaire District.

DES CLUBS :

- **HYERES FC** : au sujet des arbitres devant officier lors de la demi-finale de la Coupe du VAR U15 du 29/05/19. Transmis au Président et aux responsables des désignations.

DIVERS :

- **M. Jean François BECKER** : s'excusant pour son absence lors de l'assemblée générale des arbitres en raison de contraintes familiales. Transmis au Président.

**L'ASSEMBLEE GENERALE DE FIN DE SAISON EST FIXEE LE
VENDREDI 14 JUN 2019 A 18 H 00
AMPHITHEATRE K UNIVERSITE DE TOULON-LA GARDE
(MÊME ENDROIT QUE LES TESTS THEORIQUES)**

PRESENCE OBLIGATOIRE DE TOUS LES ARBITRES

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE PLENIERE

1. Section Désignations.
2. Section Lois du jeu.
3. Section Administrative.
4. Comité Directeur - UNAF
5. Section Discipline.
6. Questions Diverses.

1. Section Désignations.

- Bilan des désignations :

Au cours de la saison la CDA a couvert 3644 rencontres (District et Ligue confondues) représentant 8257 désignations, 534500 Km parcourus soit une moyenne de 65 Km/arbitre/match. En compétitions de District seulement, 3120 rencontres, 6794 désignations, 396300 Km soit 58 Km/arbitre/match.

Il y a eu 123 rencontres Futsal et 245 rencontres Loisir.

En moyenne, chaque arbitre a officié lors de 30 rencontres (centre et touche)

Les indisponibilités ont été importantes : 164 arbitres ont été indisponibles pendant un total de 1661 journées ce qui représente un ratio d'arbitres indisponibles de **23.6%**.

- Bilan des observations :

468 missions réalisées : 342 observations en Foot à 11, 25 observations en Futsal, 101 accompagnements d'arbitres stagiaires. Certains arbitres n'ont pu bénéficier de toutes leurs observations du fait de beaucoup d'indisponibilités et d'un nombre important de forfaits, surtout en fin de saison. Pour les mêmes raisons, le budget a été largement respecté (22.644 € prévu, 19.840 € dépensé)

Plusieurs difficultés rencontrées :

- le nombre maximum de désignations par mois des observateurs et accompagnateurs,

- les désignations des arbitres stagiaires (pas de tenues, pas d'espace MyFFF, pas de messagerie, locomotion....)

- les forfaits surtout en fin de saison

- les observations chez les jeunes Ligue non réalisées du fait de la programmation des matches de Ligue le dimanche liée à la disponibilité des observateurs pris par leur groupe d'observation ou arbitrant eux-mêmes.

Au niveau des points positifs, il y a eu une excellente collaboration des différentes personnes de la section désignation pour faciliter la tâche de chacun et une bonne manière de fonctionner entre tous.

La mission de M. Fabrice POREE s'arrête en cette fin de saison à l'échelon du District, il reste disponible pour conseiller et former son successeur si besoin.

2. Section Lois du jeu.

- Bilan des tests théoriques de fin de saison :

Le résultat des tests de fin de saison sera dévoilé à l'Assemblée Générale de fin de saison.

- Bilan des cours dans les secteurs :

Sur tous les secteurs, les participants semblent très satisfaits du contenu et du déroulement des cours. Il serait bon que l'examen de fin d'année soit légèrement décalé un peu plus tard afin que l'on n'assiste pas à une démobilisation comme l'on a pu le voir à partir du 13 avril, date de l'examen cette année.

Un dernier examen a eu lieu le 29/05/19 concernant la formation longue débutée en Janvier. Se présentaient 4 candidats, résultat : un reçu, un rattrapable par oral, deux échecs.

Les arbitres jeunes ayant réussi leur passage en Ligue recevront leur écusson lors de l'Assemblée Générale.

Présentation aux membres de la CDA du projet d'organisation interne pour les cours de formation et de perfectionnement pour la saison prochaine.

- Bilan pôle espoirs :

La saison a été satisfaisante. Les candidats pour la saison prochaine sont invités à se faire connaître.

Nos divers candidats à la FFF ont passé leur examen à Marcoussis. Les résultats sont prévus le 14/6 pour les jeunes, et le 20/6 pour les seniors. En féminine, l'examen Assistante Fédérale 1 aura lieu les 13 et 14 Juin à Clairefontaine.

3. Section Administrative.

Préparation de l'AG du 14/06/19.

4. Comité Directeur – UNAF

- UNAF :

Rencontre avec l'adjointe du Procureur de la République de Toulon. Un rappel de la Loi Lamour va être fait auprès des divers procureurs varois ainsi que des forces de Police et de Gendarmerie afin que les arbitres ne rencontrent pas de difficulté pour déposer des plaintes en cas d'agressions. Concernant les menaces il a été proposé de convoquer les auteurs et de prévoir des stages d'intérêt général.

5. Section Discipline.

- Point sur les dossiers disciplinaires :

Cette saison, 3 arbitres ont été victimes d'agressions à des degrés divers. Deux auteurs ont été sanctionnés de 9 ans (portés à 13 ans en appel à la Ligue) et 3 ans de suspension. Le troisième dossier est en cours.

- Point sur le suivi des rapports :

Pour le mois de mai il y a eu 15 rapports manquant concernant des rencontres avec expulsion et 32 arbitres centraux n'ont pas adressé de rapport sur des matches sans exclusion. Les arbitres défaillants seront convoqués par la CDA.

- Point sur les sanctions infligées par la CDA en Mai 2019 :

1 sanction de 7 jours, 2 sanctions de 15 jours, 1 sanction de 30 jours, 1 sanction de 60 jours (non désignation)

Sur l'année, les sanctions prises jusqu'à ce jour sont égales à 1474 jours de non désignation.

6. Questions Diverses.

Du fait du jour férié Lundi de Pentecôte, la prochaine réunion aura lieu exceptionnellement MERCREDI 12/06/19.

A 21h 40, l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance plénière.

*Prochaine réunion restreinte
Mercredi 12 juin 2019 à 18h00*

Le Président : Patrice BOUREAU
Le Secrétaire de séance : Pierre HOLLECKER